

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Fonds de concours de la communauté de communes – investissement communal 2019

Le Conseil Communautaire, par délibération en date du 13 mai 2019, a attribué aux communes un fonds de concours exceptionnel à hauteur de 6 € par habitant afin de financer des dépenses d'investissement en 2019 dans le cadre du contrat de ruralité conclu avec l'Etat. Le montant du fonds de concours pour la commune s'élève à 2 634 €. Le conseil municipal décide d'affecter ce fonds à l'opération « aire sportive ».

Convention de partenariat pour l'achat d'un vidéoprojecteur

La commune de La Roë et la commune de Fontaine-Couverte souhaitent acheter et utiliser un vidéo projecteur en commun dont le prix d'acquisition s'élève à 479.99 € TTC. Une convention de partenariat doit être signée par les deux communes pour fixer les participations et les modalités d'utilisation du matériel. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat.

Travaux atelier communal

Le conseil municipal décide d'effectuer des travaux à l'atelier communal :

- remplacement du bardage de toutes les façades,
- déplacement de la porte principale qui sera au milieu du pignon ouest,
- création d'une porte de service côté ouest et suppression de la porte côté sud,
- changement de toutes les gouttières.

Le devis de la SARL Lorier Charpentes de Saint-Aignan-Sur-Roë a été retenu pour un montant HT de 15 656.10 €.

Application mobile IntraMuros

Monsieur Gaëtan Chadelaud, vice-président de la communauté de communes du Pays de Craon a présenté au conseil municipal la nouvelle application IntraMuros. Il s'agit d'une application mutualisée aux services des collectivités locales, mairies, communautés de communes. Elle est dédiée à la vie quotidienne et permet aux citoyens d'avoir accès à toutes les informations de leur bassin de vie. Le conseil municipal va réfléchir à la présence de la commune de Fontaine-Couverte sur cette application.

Festival de musique organisé par la banda d'Fontaine

M. Paul Thuau présente au conseil municipal le déroulé du festival de musique organisé le 14 juillet prochain par la banda d'Fontaine.

Le 12 juin 2019
Le Maire,